



A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier et la Communauté de Communes du Grand Pontarlier

recrutent des

Agents techniques saisonniers (h/f)

CDD de 6 mois - Cadre d'emplois de catégorie C

Afin de renforcer ses équipes durant la période estivale, la Ville de Pontarlier et le Grand Pontarlier recherchent des agents techniques polyvalents du 20/04/2026 au 15/10/2026.

Dans le cadre d'un service public de proximité, intégré(e) au sein de la Direction de la Voirie et des Espaces Publics, vous participez à l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics : travaux au pôle urbain (voirie, propreté, signalisation et manifestation) ou au pôle espaces verts (entretien et fleurissement).

Missions principales :

- Travailler en équipe sur des chantiers d'entretien du domaine communal ;
- Participer au transport et à la manutention de matériels divers ;
- Aider à l'organisation d'événements organisés par les services de la collectivité ;
- Procéder à des sécurisations diverses ;
- Entretenir et gérer le matériel urbain ;
- Nettoyer les voies, espaces publics dans leur globalité ;
- Réaliser l'entretien des espaces verts (tonte pelouses et plantation massifs floraux).

Compétences requises :

- Respecter les règles de sécurité ;
- Avoir des connaissances techniques et maîtrise de l'outillage et du matériel ;
- Faire preuve de disponibilité et d'assiduité ;
- Faire preuve de polyvalence et de capacité d'adaptation ;
- Avoir le goût du travail en équipe.

Conditions :

- Être titulaire du permis B **OBLIGATOIRE** ;
- CDD du 20 avril 2026 au 15 octobre 2026 ou du 04/05/2026 au 31/10/2026 pour le service manifestations ;
- Poste à temps complet : 38h/semaines avec horaires fixes ;
- Rémunération sur la base du traitement indiciaire d'Adjoint Technique 1er échelon + prime mensuelle, soit au global 1901 € Brut mensuel.
- Jury d'entretiens : 26 et 27 mars 2026

Postes à pourvoir :

- Service Voirie : signalisation ou propreté ou électricité ou infrastructure ;
- Service Manifestations ;
- Service Espaces Verts : entretien ou fleurissement.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant 8 mars 2026 à :
Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
Mairie de Pontarlier
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr